

Étude : L'accès aux services de consultation en santé mentale par les immigrants et réfugiés au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 16 juin 2021

Dans le cadre de la nouvelle étude menée par Statistique Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, on utilise pour la première fois des données sur les immigrants reçus couplées aux données tirées d'enquêtes sur la santé pour examiner l'accès aux services de consultation en santé mentale chez les immigrants au Canada, selon la catégorie d'admission et d'autres caractéristiques de l'immigration (p. ex. la région d'origine et le temps écoulé depuis l'arrivée au pays).

L'étude intitulée « [L'accès aux services de consultation en santé mentale par les immigrants et réfugiés au Canada](#) », publiée aujourd'hui dans la publication *Rapports sur la santé*, révèle que les immigrants, dans l'ensemble et selon la catégorie d'admission d'immigration individuelle, sont moins susceptibles d'avoir consulté des professionnels de la santé mentale, comparativement aux personnes nées au Canada.

Bien que des études antérieures révèlent que, de manière générale, les réfugiés déclarent avoir un mauvais état de santé mentale, ils ne sont pas plus susceptibles de consulter des professionnels de la santé mentale que les immigrants de la catégorie économique ou issus du regroupement familial.

De manière générale, les immigrants originaires de l'Asie sont moins susceptibles de consulter des professionnels de la santé mentale, tandis que ceux originaires des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Europe de l'Ouest sont plus susceptibles de consulter des professionnels de la santé mentale que les immigrants d'autres régions du monde, même lorsque l'on tient compte des disparités liées à leur état de santé mentale.

Les renseignements figurant dans la présente étude pourraient être utiles pour mettre en place des services plus efficaces et plus accessibles.

Note aux lecteurs

L'étude repose sur une base de données récemment couplée, qui combine les données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) et les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). La BDIM combine le Fichier des immigrants reçus aux fichiers de données fiscales du Canada, tandis que les données de l'ESCC portent sur la santé mentale, les facteurs sociaux et économiques et le sentiment d'appartenance aux fins d'analyse dans un contexte multivarié. Ce couplage de données permet de combler la lacune dans les ensembles de données existants et rend possible l'analyse de la santé des immigrants et de leurs résultats sociaux, selon la catégorie d'immigration et les caractéristiques détaillées des immigrants lors de leur établissement.

L'article intitulé « [L'accès aux services de consultation en santé mentale par les immigrants et réfugiés au Canada](#) » est maintenant accessible dans le numéro en ligne de *Rapports sur la santé* de juin 2021, vol. 32, n° 6 (numéro [82-003-X](#) au catalogue).

Ce numéro de *Rapports sur la santé* comprend également l'article « [Le cancer chez les Premières Nations en Ontario, Canada : incidence et mortalité, 1991 à 2010](#) ».

Pour en savoir davantage sur l'article « [L'accès aux services de consultation en santé mentale par les immigrants et réfugiés au Canada](#) », veuillez communiquer avec Dider Garriguet (didier.garriguet@canada.ca), Division de l'analyse sur la santé.



Pour en savoir davantage sur l'article « Le cancer chez les Premières Nations en Ontario, Canada : incidence et mortalité, 1991 à 2010 », veuillez communiquer avec Dider Garriguet (didier.garriguet@canada.ca), Division de l'analyse sur la santé.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).